

Diagnostic écologique Bassins d'Oudezeele, 59



Ce diagnostic a été mené en 2019 en partenariat avec l'USAN dans le cadre de la mise en œuvre du SAGE de l'Yser. Il a été effectué sur 2 zones humides identifiées au SAGE de l'Yser. L'objectif de l'étude est de caractériser l'intérêt écologique des ces zones et d'esquisser des pistes de gestion.

Informations administratives

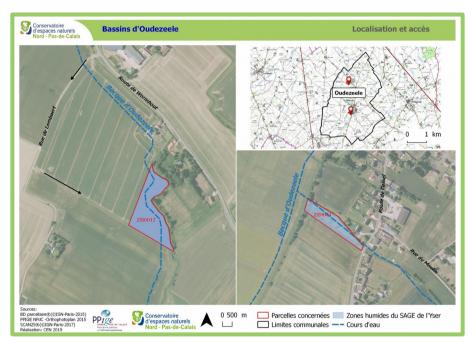
Département	Nord (59)
Arrondissement	Dunkerque
Intercommunalité(s)	Communauté de Communes de Flandre Intérieure
Commune (s)	Oudezeele
SAGE	SAGE de l'Yser

Section	N°parcelle	Surface	Usage(s)	Exploitant	Propriétaire
ZH	0012	12411 m²	Bassin de rétention / Pâturage	Éleveur bovin	Commune d'Oudezeele
ZE	0041	5874 m²	Bassin de rétention / Pâturage	Éleveur équin	Commune d'Oudezeele

Le site d'étude est identifié comme zone humide du SAGE de l'Yser au sein du bassin versant de l'Yser.

Il est composé de deux bassins situés respectivement au nordouest (« grand bassin ») et au centre de la commune d'Oudezeele (« petit bassin ») pour une superficie totale de 1,82 ha (respectivement 1,2 et 0,6 ha).

Ces deux bassins sont propriétés de la **commune d'Oudezeele** et gérés par l'USAN. Il s'agit de deux bassins de rétention d'eau créés par l'**USAN** dans le cadre de la gestion des inondations pour la mise en œuvre du SAGE



de l'Yser, de 4000 m3 et 17000 m3. Chaque bassin fait actuellement l'objet d'un entretien par pâturage, bovin sur le grand bassin et équin sur le petit bassin. L'ensemble des parcelles est clôturé et fermé par des portails et non ouvert au public. Le grand bassin est accessible via la rue de Lombaert puis un chemin agricole tandis que le petit bassin est accessible directement depuis la route de Cassel.

Contexte abiotique et environnement local

Chaque parcelle est composée d'une mare, permanente sur le grand bassin et temporaire sur le petit bassin, entourée par une prairie ponctuée de plantations de ligneux. Les bassins sont inclus dans un paysage fortement anthropisé, marqué par les grandes cultures des plaines de Flandres. La Becque d'Oudezeele longe le petit bassin à l'ouest et le grand bassin à l'est. Elle prend sa source sur le Mont Cassel et rejoint la Sale Becque puis l'Yser.

Le grand bassin repose sur des alluvions modernes déposées par la becque lors d'inondations. Ces dépôts sont constitués de limons particulièrement argileux, rendus marécageux par la proximité de l'Argile des Flandres. Le petit bassin repose, quant à lui, sur un limon issu de la désintégration des couches argileuses sous-jacentes (limon argileux et sableux de la Flandre continentale). Ce limon est faiblement perméable et est lui-aussi particulièrement argileux sur le bord des becques. Le caractère quasi imperméable de ces substrats permet d'assurer un degré d'humidité suffisant pour le maintien en eau de l'une des mares et le développement de végétations mésohygrophiles.





Patrimoine naturel

Habitats (CEN 59/62, 2019):

Chacun des deux sites est majoritairement composé d'une prairie pâturée dont la composition floristique varie en fonction du degré d'humidité (lui-même lié à la nature du sol et à la topographie). Ainsi au centre du grand bassin, qui forme une cuvette, se développe une prairie des sols temporairement engorgés, marquée par la domination des joncs (Jonc glauque et Jonc épars) accompagnés de nombreuses espèces hygrophiles. Sur le pourtour du grand bassin, plus haut topographiquement, se développe une prairie mésophile à Ivraie vivace et Crételle des prés, composée essentiellement d'espèces mésophiles (Trèfle rampant, Ivraie vivace, etc.). Sur le petit bassin se développe une prairie des sols brièvement engorgés au sein de laquelle les espèces mésohygrophiles sont majoritaires (le dégré d'humidité sur le petit bassin est intermédiaire entre celui de la cuvette du grand bassin et son pourtour). Quelques zones de refus de pâturage, ou l'entrée des pâtures, voient se développer des végétations de friches : une friche vivace nitrophile dominée par l'Ortie dioïque et le Cirse des champs et une friche annuelle composée de diverses espèces annuelles (Chénopode blanc, Sénéçon commun, etc.). Au sein des mares des deux bassins se développe un herbier à Renoncule aquatique, qui laisse place, en fin d'été, à une végétation liée aux vases exondées (la végétation annuelle à Bident triparti et Renouée poivre d'eau). L'Herbier à Renoncule aquatique présente un intérêt patrimonial, c'est une végétation assez rare et vulnérable en région.

Flore (CEN 59/62, 2019):

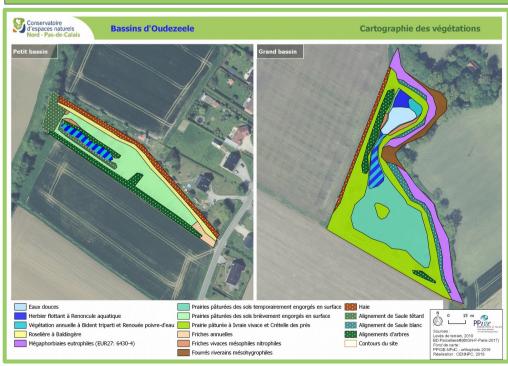
90 espèces ont été recensées sur le grand et le petit bassin. **3** espèces présentent un intérêt patrimonial du fait de leur statut d'espèce déterminante ZNIEFF: le Bident penché (*Bidens cernua*) et le Gaillet des marais (*Galium palustre*), observés sur le grand bassin, et la Renoncule aquatique (*Ranunculus aquatilis*) observée au sein des mares des deux bassins. Toutefois l'importance de ces espèces en terme d'enjeu est à relativiser du fait de leurs statuts de rareté et de menace en région qui ne sont pas préoccupants (cf. tableau en annexe).

Faune (CEN 59/62, 2019):

En 2019, **51 espèces animales** ont été recensées parmi les groupes suivants : **avifaune** (22 espèces) ; **mammifères** (2 espèces) ; **lépidoptères rhopalocères** (9 espèces) ; **odonates** (5 espèces) ; **orthoptères** (5 espèces) ; **amphibiens** (3 espèces).

5 espèces présentent un intérêt patrimonial (voir le Tableau 1 en annexe 1 pour le choix des espèces d'intérêt patrimonial) : 1 espèce de mammifère : le Lapin de Garenne (*Oryctolagus cuniculus*)(NT au niveau mondial, NT en Europe et NT en France), 1 espèce d'amphibien le Triton ponctué (*Lissotriton vulgaris*)(NT en France) présent dans la mare du petit bassin, 2 espèces d'oiseaux nicheurs possibles sont : le Bruant jaune (*Emberiza citrinella*) (VU en France et VU en région Nord-Pas-de-Calais) et le Foulque macroule (*Fulica atra*) (NT en Europe). L'une des deux utilise les milieux ruraux pour nicher : le Bruant jaune (ROCHE & al, 2016), cette espèce apprécie les milieux ouverts à semi ouverts entre coupés de haies, d'arbres isolés et des bosquets. Alors que le Foulque macroule apprécie les plans d'eau (ROCHE & al, 2016). Sur le grand bassin la Bécassine des marais (*Gallinago Gallinago*) utilise le site. Cette espèce apprécie les zones de marais (ROCHE & al, 2016).

La liste complète des espèces se trouve en annexe 2.









Valeurs et enjeux du site

Deux enjeux se dégagent de ces sites :

- les mares et les prairies humides adjacentes, qui présentent un intérêt botanique (Renoncule aquatique) et faunistique (pour les amphibiens notamment). Actuellement sûrpâturées les prairies n'offrent pas leur optimum en terme de biodiversité.
- les éléments du bocage (haie, alignement d'arbres, saules têtards), qui présentent un intérêt pour l'avifaune, permettant à de nombreuses espèces, et notamment au Bruant jaune, de nicher sur le site.

Ces sites présentent tous les éléments du bocage (prairie, mare, haie), typiques de la région Flamande et permettant l'accueil d'une biodiversité particulièrement menacée dans le contexte de grandes cultures des Flandres.

Le tableau et la carte ci-après récapitulent les enjeux et les orientations de gestion dans le cadre d'une gestion conservatoire.

Orientations de gestion

Les éléments en gris sont les éléments d'intérêt principal.

Éléments d'intérêt	Menaces évaluées sur le site	Actions favorables
	Mares et zone humi	de
Herbier à Renoncule aquatique	- Eutrophisation et piétinement des mares	- Mise en exclos des mares - Adaptation de la charge de pâturage
Renoncule aquatique Ranunculus aquatilis	- Comblement des mares	- Maintien et création de haie entre le site et les zones de cultures adjacentes
Bident penché Bidens cernua	- Pas de menace identifiée sur le site	- Adaptation de la charge de pâturage
Gaillet des marais Galium palustre	- Pas de menace identifiée sur le site	- Adaptation de la charge de pâturage
Triton ponctué (<i>Lissotriton vulgaris</i>)	- Assèchement estival de la mare du petit bassin	- Recreuser 1/3 de la mare du petit bassin pour maintenir un niveau d'eau suffisant toute l'année
Foulque macroule (Fulica atra)	- Pas de menace identifiée sur le site	-
	Paysage bocager	
Bruant jaune (<i>Emberiza citrinella</i>)	- Pas de menace identifiée sur le site	- Maintenir les haies existantes et maintenir les arbres isolés présents sur le site - Entretien des saules têtards
Lapin de Garenne (Oryctolagus cuniculus)	- Pas de menace identifiée sur le site	- Maintenir des milieux ouverts

Actions favorables	Outils disponibles	Opérateurs possibles/contacts
Maintien des milieux ouverts : pâturage extensif		
Adaptation de la charge de pâturage : → réduire la période et le nombre d'animaux, passer à un pâturage extensif soit une pression de pâturage comprise entre 0,20 et 0,50 UGB/ha/an. Par exemple : 3 ou 4 vaches pendant 2 mois (entre mi-avril et fin août) sur le grand bassin et 2 chevaux pendant 1 mois 1/2 (entre mi-avril et fin août) sur le petit bassin	- conventionnement avec un agriculteur - conventionnement CEN pour accompagnement	CEN/Commune/ Exploitant agricole/USAN
Mise en exclos des mares → installation de pompes à museau pour l'abreuvement du bétail	- programmes CCFI restauration de mares	
Recreuser 1/3 de la mare du petit bassin - créer des berges en pentes douces (<30%) et diversifier les profondeurs	- Plan de gestion de l'Yser (financement mobilisables AEAP 80 % et USAN 20%)	
Aspérités Zone plus profonde	- conventionnement CEN pour accompagnement	USAN/CEN/Commune/CCFI/Conseil régional
- intervention en fin d'été / automne - évacuation des terres hors du site	- Plantons le décor : fourniture des plants (label	Togional
Maintien des haies existantes et des arbres isolés	« végétal local »)	
Entretien des saules têtards	- programme CCFI pour	
Création de nouvelles haies et renforcement des haies existantes avec des essences adaptées : Noisetier (Corylus avellana), Erable champêtre (Acer campestre), Saule cendré (Salix cinerea), Cornouiller sanguin (Cornus sanguinea)	entretien, plantation de haies - dispositif régional la Nature en chemins	



BIBLIOGRAPHIE

Axeco, 2011. Etude des zones humides prioritaires du SAGE de l'YSER.

Bureau de recherches géologiques et minières, 1968. Carte géologique 1/50 000, feuille de : CASSEL et notice explicative.

Centre régional de phytosociologie agréé Conservatoire botanique national de Bailleul, 2019. Liste des plantes vasculaires (Ptéridophytes et Spermatophytes) citées dans les Hauts-de-France (02, 59, 60, 62, 80) et en Normandie orientale (27, 76). Référentiel taxonomique et référentiel des statuts. Version 3.1. DIGITALE (Système d'information floristique et phytosociologique) [Serveur]. Bailleul: Centre régional de phytosociologie agréé Conservatoire botanique national de Bailleul, 1994-2019 (date d'extraction: 31/05/2019).

Centre régional de phytosociologie agréé Conservatoire botanique national de Bailleul, 2016. Liste des végétations du nord-ouest de la France (Région Haute-Normandie, région Nord - Pas de Calais et région Picardie) avec évaluation patrimoniale et correspondance vers les typologies EUNIS et Cahiers d'habitats. Référentiel syntaxonomique et référentiel des statuts des végétations de DIGITALE. Version 1.2. DIGITALE (Système d'information floristique et phytosociologique) [Serveur]. Bailleul : Centre régional de phytosociologie agréé Conservatoire botanique national de Bailleul, 1994-2016 (date d'extraction: 14/10/2016).

CONSERVATOIRE FAUNISTIQUE RÉGIONAL, 2018. Référentiel faunistique : Inventaire de la faune du Nord-Pas-de-Calais : Raretés, protections, menaces et statuts.

ROCHE J.-E., WITTE I., COMOLET-TIRMAN J., SIBLET J.-P., COCHET G., DECEUNINCK B., FROCHOT B., GUILLOT G., MULLER Y., NICOLAU-GUILLAUMET P., OLIOSO G., 2016. Proposition de classification par l'habitat des oiseaux nicheurs de France. Test de l'influence du niveau typologique sur des diagnostics de tendances. Alauda, 84 (2), 111-144.

USAN, 2009. Étude hydraulique du bassin versant de l'YSer.

ANNEXE 1 : CHOIX DES ESPÈCES D'INTÉRÊT PATRIMONIAL POUR LA FAUNE

Tableau 1 : Critères retenus pour la sélection des espèces animales d'intérêt patrimonial en fonction des différents statuts

Groupes taxonomiques			Statut de menace			Statut de rareté	Statut de protection			
		LRM	LRE	LRN	LRR	RAR_REG	DHFF/DO	(PN)		
Mammifères					-		Au moins quasi- menacé (NT)		Inscrit à l'annexe II	-
	_			Au moins		Au moins rare (R)		(DHFF)	Articles I (2012), II (2007; 2011) et III (2011)	
	nicheuse	Au moins	Au moins quasi-	Au moins quasi-	raro (N)		Inscrit à	-		
Avifaune	do namago	quasi-	menacé (NT)	menacé (NT)	-	Au moins	(0.0)	-		
	de passage	menacé (NT)	, ,		-	rare (R)	(DO)	-		
	(libellules et viselles)	, ,		Au moins						
Papilionoide	épidoptères onoidea (papillons « de jour »)	quasi- menacé (NT)		Inscrit à l'annexe II (DHFF)	Articles II et III					
	es (criquets, sauterelles)		-	Au moins priorité 3	-					

D'après le référentiel faunistique (CFR, 2018)

LRM = Liste rouge mondiale ; LRE = Liste rouge européenne LRN = Liste rouge nationale ; LRR = Liste rouge régionale ; SPEC = Species of european conservation concern/ Espèce dont la conservation mérite une attention particulière en Europe ; RAR_REG = Rareté régional ; DHFF = Directive Européenne « Habitats-Faune-Flore » ; DO = Directive Européenne « Oiseaux » ; PN = Protection nationale

ANNEXE 2: LISTES DES ESPÈCES ET HABITATS OBSERVÉES

La sélection des espèces (animale ou végétale) ou des habitats d'intérêt patrimonial s'appuie sur les critères de rareté, de menace, de déterminant de ZNIEFF et de protection à différentes échelles géographiques selon la disponibilité de ces informations (local, régional, national, européen et mondial).

Légende:

LRM : Liste rouge mondiale **LRE** : Liste rouge européenne

LRN : Liste rouge nationale (LRNn : liste rouge nationale des oiseaux nicheurs) **LRR** : Liste rouge régionale (LRRn : liste rouge régionale des oiseaux nicheurs)

PN: Protection nationale

→ Catégories de menaces (listes rouges) : VU : vulnérable ; NT : quasi menacé ; LC : préoccupation mineure ;

NA: non applicable.

→ Statuts de rareté : CC : Très commun, C : commun, AC : Assez commun, PC : Peu commun, AR : Assez rare, R: rare, RR: très rare, E: exceptionnel.

Les espèces patrimoniales sont en grisé dans les tableaux.

Avifaune:

NOM SCIENTIFIQUE	NOM VERNACULAIRE	Nidification sur le site	LRE	LRNn	LRRn	Rareté régionale
Anas platyrhynchos (Linnaeus, 1758)	Canard colvert	poss	LC	LC	LC	-
Ardea cinerea (Linnaeus, 1758)	Héron cendré	Ut	LC	-	-	PC
Fringilla coelebs (Linnaeus, 1758)	Pinson des arbres	poss	LC	LC	LC	-
Gallinago gallinago (Linnaeus, 1758)	Bécassine des marais	Ut	LC	-	-	E
Parus major (Linnaeus, 1758)	Mésange charbonnière	poss	LC	LC	LC	С
Phasianus colchicus (Linnaeus, 1758)	Faisan de Colchide	Ut	LC	-	-	AC
Phylloscopus collybita (Vieillot, 1887)	Pouillot véloce	poss	LC	LC	LC	С
Picus viridis (Linnaeus, 1758)	Pic vert	Ut	LC	-	-	С
Streptopelia decaocto (Frivaldszky, 1838)	Tourterelle turque	poss	LC	LC	LC	AC
Troglodytes troglodytes (Linnaeus, 1758)	Troglodyte mignon	poss	LC	LC	LC	С
Turdus merula (Linnaeus, 1758)	Merle noir	poss	LC	LC	LC	-
Turdus philomelos (C. L. Brehm, 1831)	Grive musicienne	poss	LC	LC	LC	С
Emberiza citrinella (Linnaeus, 1758)	Bruant jaune	poss	LC	VU	VU	С
Sylvia communis (Latham, 1787)	Fauvette grisette	poss	LC	LC	LC	AC
Gallinula chloropus pyrrhorrhoa (Newton, 1861)	Gallinule poule-d'eau	poss	LC	LC	LC	AC
Erithacus rubecula (Linnaeus, 1758)	Rougegorge familier	poss	LC	LC	LC	AC
Fulica atra (Linnaeus, 1758)	Foulque macroule	poss	NT	LC	LC	AC
Sylvia atricapilla (Linnaeus, 1758)	Fauvette à tête noire	poss	LC	LC	LC	С
Columba palumbus (Linnaeus, 1758)	Pigeon ramier	poss	LC	LC	LC	-
Carduelis carduelis (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant	Ut	LC	-	-	AC
Passer domesticus (Linnaeus, 1758)	Moineau domestique	Ut	LC	-	-	-
Pica pica (Linnaeus, 1758)	Pie bavarde	Ut	LC	-	-	С

Statut de nidification : Ut : utilisateur ; poss : nicheur possible

Mammifères:

NOM SCIENTIFIQUE	NOM VERNACULAIRE	LRM	LRE	LRN	LRR	Rareté régionale
Lepus europaeus (Pallas, 1778)	Lièvre d'Europe	LC	LC	LC	I	CC
Oryctolagus cuniculus (Linnaeus, 1758)	Lapin de Garenne	NT	NT	NT	-	TC

Catégories de menace (LRR) : I = indéterminé

Lépidoptères :

NOM SCIENTIFIQUE	NOM VERNACULAIRE	LRE	LRN	LRR	Rareté régionale
Aglais io (Linnaeus, 1758)	Le Paon du jour	LC	LC	LC	CC
Anthocharis cardamines (Linnaeus, 1758)	L'Aurore	LC	LC	LC	O
Pieris brassicae (Linnaeus, 1758)	La Péride du chou	LC	LC	LC	CC
Polygonia c-album (Linnaeus, 1758)	Le Robert-le-Diable	LC	LC	LC	С
Lycaena phlaeas (Linnaeus, 1760)	Le Cuivré commun	LC	LC	LC	AC
Vanessa atalanta (Linnaeus, 1758)	Le Vulcain	LC	LC	NA	CC
Vanessa cardui (Linnaeus, 1758)	La Belle-dame	LC	LC	NA	CC
Polyommatus icarus (Rottemburg, 1775)	L'Azuré commun	LC	LC	LC	O
Pieris (Schrank, 1801)	Piéride sp.	-	-	-	-

Odonates:

NOM SCIENTIFIQUE	NOM VERNACULAIRE	LRE	LRN	LRR	Rareté régionale
Chalcolestes viridis (Vander Linden, 1825)	Leste vert	LC	LC	LC	AC
Ischnura elegans (Vander Linden, 1820)	Agrion élégant	LC	LC	LC	С
Libellula quadrimaculata (Linnaeus, 1758)	Libellule quadrimaculée	LC	LC	LC	PC
Orthetrum cancellatum (Linnaeus, 1758)	Orthétrum réticulé	LC	LC	LC	С
Sympetrum sanguineum (O.F. Müller, 1764)	Sympétrum sanguin	LC	LC	LC	С

Orthoptères:

NOM_SCIENTIFIQUE	NOM VERNACULAIRE	LRE	LRN	Rareté régionale
Pseudochorthippus parallelus (Zetterstedt, 1821)	Le Criquet des pâtures	LC	4	CC
Tetrix sp. (Latreille, 1802)	Tétrix sp.	-	-	-
Roeseliana roeselii (Hagenbach, 1822)	La Decticelle bariolée	LC	4	AC
Pholidoptera griseoaptera (De Geer, 1773)	La Decticelle cendrée	LC	4	С
Chorthippus biguttulus (Linnaeus, 1758)	Le Criquet mélodieux	LC	4	AC

<u>Catégories de menace (LRN)</u>: 4 = priorité 4, espèces non menacées en l'état actuel des connaissances.

Amphibiens:

NOM SCIENTIFIQUE	NOM VERNACULAIRE	LRE	LRN	LRR	Rareté régionale
Rana temporaria (Linnaeus, 1758)	La Grenouille rousse	LC	LC	LC	CC
Lissotriton vulgaris (Linnaeus, 1758)	Le Triton ponctué	LC	NT	LC	С
Ichthyosaura alpestris (Laurenti, 1768)	Le Triton alpestre	LC	LC	LC	С

Habitats naturels:

Nom français Nom scientifique	Code eur27	rareté	menace	Surface (m2)	petit bassin	grand bassin
Eaux douces		/	1	414,199	х	х
Herbier flottant à Renoncule aquatique Ranunculetum aquatilis Géhu 1961		AR	VU	1930,71	x	x
Végétation annuelle à Bident triparti et Renouée poivre-d'eau Bidenti tripartitae - Polygonetum hydropiperis (Miljan 1933) W. Lohmeyer 1950 em. Tüxen 1979		AR	LC	315,017		x
Végétations annuelles eutrophiles des rives exondées BIDENTETEA TRIPARTITAE Tüxen, W. Lohmeyer & Preising ex von Rochow 1951		AC	LC	270,9256	х	
Roselière à Baldingère Phragmition communis W. Koch 1926		PC	LC	634,684	х	
Mégaphorbiaies eutrophiles Convolvulion sepium Tüxen ex Oberd. 1949	6430-4	С	LC	1615,693		х
Prairies pâturées des sols temporairement engorgés en surface Mentho longifoliae - Juncion inflexi T. Müll. & Görs ex B. Foucault 2008		PC	LC	3060,31		х
Prairies pâturées des sols brièvement engorgés en surface Ranunculo repentis - Cynosurion cristati H. Passarge 1969		PC?	DD	2210,96	x	
Prairie pâturée à Ivraie vivace et Crételle des prés Lolio perennis - Cynosuretum cristati (Braun-Blanq. & de Leeuw 1936) Tüxen 1937		С	LC	4248,989		x
Friches annuelles SISYMBRIETEA OFFICINALIS Korneck 1974		СС	LC	156,834	х	
Friches vivaces mésophiles nitrophiles Arction lappae Tüxen 1937		СС	LC	176,2244	х	х
Fourrés riverains mésohygrophiles Salici cinereae - Rhamnion catharticae Géhu, B. Foucault & Delelis ex Rameau in Bardat et al. 2004 prov.		AC	LC	636,843		х
Alignement de Saule blanc				4405,823	х	х
Alignements d'arbres				1587,7136	х	х
Haie				123,3953	х	х

Code Eur27 : code habitat des habitats naturels ou semi-naturels repris en annexe 1 de la directive européenne « habitats-faune-flore »

Flore:

Taxon	Nom français	Rareté	Menace	Protection	Déterminant de
Achillea millefolium L., 1753	Achillée millefeuille	régionale CC	Région LC	régionale Non	ZNIEFF Non
,	,		LC		
Aegopodium podagraria L., 1753	Egopode podagraire	CC		Non	Non
Agrostis stolonifera L., 1753	Agrostide stolonifère	CC	LC	Non	Non
Alisma plantago-aquatica L., 1753	Plantain-d'eau commun	С	LC	Non	Non
Alnus glutinosa (L.) Gaertn., 1790	Aulne glutineux	CC	LC	Non	Non
Alopecurus geniculatus L., 1753	Vulpin genouillé	AC	LC	Non	Non
Alopecurus pratensis L., 1753	Vulpin des prés	С	LC	Non	Non
Arrhenatherum elatius (L.) P.Beauv. ex J.Presl & C.Presl, 1819	Fromental élevé	CC	LC	Non	рр
Atriplex patula L., 1753	Arroche étalée	С	LC	Non	Non
Barbarea vulgaris W.T.Aiton, 1812	Barbarée commune	С	LC	Non	Non
Bidens cernua L., 1753	Bident penché	PC	LC	Non	Oui
Bidens tripartita L., 1753	Bident triparti	AC	LC	Non	Non
Bromus hordeaceus L., 1753	Brome mou	CC	LC	Non	рр
Callitriche platycarpa Kütz., 1842	Callitriche à fruits plats	AC	LC	Non	Non
Cardamine hirsuta L., 1753	Cardamine hérissée	CC	LC	Non	Non
Cardamine pratensis L., 1753	Cardamine des prés	С	LC	Non	Non
Carpinus betulus L., 1753	Charme commun	CC	LC	Non	Non
Cerastium fontanum Baumg., 1816	Céraiste commun	СС	LC	Non	Non
Chenopodium album L., 1753	Chénopode blanc	СС	LC	Non	Non
Cirsium arvense (L.) Scop., 1772	Cirse des champs	CC	LC	Non	Non
Cirsium vulgare (Savi) Ten., 1838	Cirse commun	CC	LC	Non	Non
Convolvulus sepium L., 1753	Liseron des haies	CC	LC	Non	Non
Crataegus monogyna Jacq., 1775	Aubépine à un style	CC	LC	Non	Non
Crepis L., 1753	Crépide Crépide	P		11011	11011
Dactylis glomerata L., 1753	Dactyle aggloméré	CC	LC	Non	pp
Daucus carota L., 1753	Carotte sauvage	CC	LC	Non	Non
Dipsacus fullonum L., 1753	Cardère sauvage	CC	LC	Non	Non
Echinochloa crus-galli (L.) P.Beauv., 1812	Panic pied-de-cog	CC	LC	Non	Non
Equisetum arvense L., 1753	Prêle des champs	CC	LC	Non	Non
Erigeron canadensis L., 1753	Vergerette du Canada	CC	NAa	Non	Non
Festuca rubra L 1753	Fétuque rouge	CC	LC	Non	
Ficaria verna Huds., 1762	Ficaire fausse renoncule	CC	LC	Non	pp Non
Fraxinus excelsior L., 1753	Frêne commun Gaillet des marais	CC	LC	Non	Non
Galium palustre L., 1753		AR?	LC	Non	Oui
Glyceria fluitans (L.) R.Br., 1810	Glycérie flottante	С	LC	Non	Non
Helosciadium nodiflorum (L.) W.D.J.Koch, 1824	Ache faux-cresson	C	LC	Non	Non
Heracleum sphondylium L., 1753	Berce commune	CC	LC	Non	Non
Holcus lanatus L., 1753	Houlque laineuse	CC	LC	Non	Non
Hypericum tetrapterum Fr., 1823	Millepertuis à quatre ailes	C	LC	Non	Non
Juncus effusus L., 1753	Jonc épars	CC	LC	Non	Non
Juncus inflexus L., 1753	Jonc glauque	CC	LC	Non	Non
Lipandra polysperma (L.) S.Fuentes, Uotila & Borsch, 2012	Chénopode à graines nombreuses	С	LC	Non	Non
Lolium perenne L., 1753	Ivraie vivace	CC	LC	Non	Non
Lotus corniculatus L., 1753	Lotier corniculé	CC	LC	Non	Non
Lotus pedunculatus Cav., 1793	Lotier des fanges	С	LC	Non	Non
Lycopus europaeus L., 1753	Lycope d'Europe	С	LC	Non	Non
Lythrum salicaria L., 1753	Salicaire commune	С	LC	Non	Non
Matricaria chamomilla L., 1753	Matricaire camomille	СС	LC	Non	Non
Mentha aquatica L., 1753	Menthe aquatique	С	LC	Non	Non
Myosotis scorpioides L., 1753	Myosotis des marais	С	LC	Non	Non
Pastinaca sativa L., 1753	Panais cultivé	СС	LC	Non	Non

Taxon	Nom français	Rareté régionale	Menace Région	Protection régionale	Déterminant de ZNIEFF
Persicaria hydropiper (L.) Spach, 1841	Renouée poivre-d'eau	С	LC	Non	Non
Persicaria maculosa Gray, 1821	Renouée persicaire	CC	LC	Non	Non
Phalaris arundinacea L., 1753	Alpiste faux-roseau	CC	LC	Non	Non
Plantago lanceolata L., 1753	Plantain lancéolé	CC	LC	Non	Non
Plantago major L., 1753	Plantain à larges feuilles	CC	LC	Non	Non
Poa annua L., 1753	Pâturin annuel	CC	LC	Non	Non
Poa trivialis L., 1753	Pâturin commun	CC	LC	Non	Non
Polygonum aviculare L., 1753	Renouée des oiseaux	CC	LC	Non	Non
Populus L., 1753	Peuplier	Р			
Prunus avium (L.) L., 1755	Merisier	CC	LC	Non	Non
Prunus spinosa L., 1753	Prunellier ; Épine noire	CC	LC	Non	Non
Pulicaria dysenterica (L.) Bernh., 1800	Pulicaire dysentérique	С	LC	Non	Non
Ranunculus acris L., 1753	Renoncule âcre	CC	LC	Non	Non
Ranunculus aquatilis L., 1753	Renoncule aquatique	PC	LC	Non	Oui
Ranunculus repens L., 1753	Renoncule rampante	CC	LC	Non	Non
Ranunculus sceleratus L., 1753	Renoncule scélérate	С	LC	Non	Non
Robinia pseudoacacia L., 1753	Robinier faux-acacia	С	NAa	Non	Non
Rorippa palustris (L.) Besser, 1821	Roripe des marais	AC	LC	Non	Non
Rosa L., 1753	Rosier	Р			
Rubus L., 1753	Ronce	Р			
Rumex conglomeratus Murray, 1770	Patience agglomérée	С	LC	Non	Non
Rumex crispus L., 1753	Patience crépue	CC	LC	Non	Non
Rumex obtusifolius L., 1753	Patience à feuilles obtuses	CC	LC	Non	Non
Sagina apetala Ard., 1763	Sagine apétale	С	LC	Non	рр
Salix alba L., 1753	Saule blanc	CC	LC	Non	Non
Scrophularia auriculata L., 1753	Scrofulaire aquatique	С	LC	Non	Non
Senecio vulgaris L., 1753	Séneçon commun	CC	LC	Non	Non
Sonchus asper (L.) Hill, 1769	Laiteron rude	CC	LC	Non	Non
Stellaria media (L.) Vill., 1789	Mouron des oiseaux	CC	LC	Non	Non
Symphytum officinale L., 1753	Consoude officinale	CC	LC	Non	Non
Taraxacum F.H.Wigg., 1780					
Torilis japonica (Houtt.) DC., 1830	Torilis du Japon	CC	LC	Non	Non
Trifolium dubium Sibth., 1794	Trèfle douteux	CC	LC	Non	Non
Trifolium pratense L., 1753	Trèfle des prés	CC	LC	Non	Non
Trifolium repens L., 1753	Trèfle blanc	CC	LC	Non	Non
Typha latifolia L., 1753	Massette à larges feuilles	С	LC	Non	Non
Urtica dioica L., 1753	Grande ortie	CC	LC	Non	Non
Viburnum opulus L., 1753	Viorne obier	CC	LC	Non	Non
Vicia sativa L., 1753	Vesce cultivée	AR?	NAo	Non	Non

Observateurs: Lucile Chastel et Lucile Dambrine (CEN NPDC), 2019

GLOSSAIRE

Eutrophe: se dit d'un milieu riche en éléments nutritifs (carbone, azote, phosphore, etc.).

Eutrophile : se dit d'une espèce ou d'une communauté végétale qui aime les sols ou les eaux eutrophes.

Eutrophisation : processus d'enrichissement d'un milieu en éléments nutritifs. Ce phénomène peut être naturel ou induit par l'apport excessif d'éléments nutritifs lié à l'activité humaine.

Mégaphorbiaie: formation végétale de hautes herbes avec de larges feuilles, se développant sur des sols humides et riche.

Mésophile / Mésohygrophile / Hygrophile: se dit d'une espèce ou d'une communauté végétale qui se développe dans des conditions d'humidité moyennes (mésophile), intermédiaires (mésohygrophiles) ou fortes (hygrophiles).

Nitrophile : se dit d'une espèce ou d'une communauté végétale qui se développe sur des enrichis en nitrates ou en ammonium qui proviennent le plus souvent de la décomposition d'apports organiques liés aux activité humaines.

Trophie: degré de richesse en nutriments (carbone, azote, phosphore, etc.) d'un milieu (eau, sol).

UGB (Unité Gros Bétail) : unité de référence permettant de calculer les besoins nutritionnels ou alimentaires de chaque type d'animal d'élevage. Cette unité permet d'estimer la pression de pâturage sur une surface donnée (1 Unité Gros Bétail correspond à une vache laitière adulte)